

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 16 juillet 2024 19 heures 00

FC/CR

N° 003155

Dénomination de l'Avenue de la Peyrolière

Publié le :

VOTES POUR: 31

VOTES CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Le 16 juillet 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 10 juillet 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale). Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller GIORGETTI (Conseiller Municipal), municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION: Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER, M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Amélie LEBRETON, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI

<u>ABSENTS EXCUSÉS :</u>

ABSENTS: Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

La ville d'APT est majoritairement desservie par les infrastructures de dernière génération pour l'accès à internet (fibre optique et Très Haut Débit). Plusieurs logements sont éligibles à cette nouvelle couverture.

Les différents opérateurs demandent qu'une adresse postale, par logement, soit mise en place afin que les logements éligibles puissent accéder à ces nouveaux services.

Un certain nombre de voies, pourtant ouvertes à la circulation publique, sont dépourvues de nom.

Il convient de les nommer officiellement afin qu'elles fassent l'objet d'une numérotation, en vue de faciliter le travail d'installation de THD.

Cette voie est localisée sur le plan annexé à la présente délibération.

Vu, l'absence de nom de certaines voies ouvertes à la circulation publique ;

Vu, le plan annexé à la présente délibération.

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tracé comme suit :

Le tracé de l'«**Avenue de la PEYROLIÈRE** » débutant de la voie dîtes « RD900 » sera redéfini comme représenté par le trait vert sur le plan cadastral ci-joint.

LE CONSEIL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Approuve, la mise en place de la signalisation au départ de chaque voie et qu'un numéro sera attribué à chaque logement.

Approuve, que la présente délibération sera transmise à tous les services concernés (services fiscaux, Poste, SDIS, Service du cadastre, France Télécom, Service des Eaux, Service Assainissement, Sous- préfecture, Police Municipale, INSEE ...).

Dit, que les administrés seront informés des modifications d'adresse.

Autorise, Madame le Maire à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE M. Yannick BONNET LE MAIRE D'APT Madame Véronique ARNAUD-DELOY

ccusé de réception en préfecture

084-218400034-20240716-3155-DE Date de reception préfecture : 19/07/202

